



vendredis 9 et 30 mai et mercredi 11 juin après midi sont des journées travaillées!!

publié le 23/05/2014 - mis à jour le 26/05/2014

Suite à des interrogations de familles, nous tenons à vous rappeler que **les vendredis 9 et 30 mai sont des journées travaillées** dans les collèges publics, **Toute absence devra être justifiée..**

Nous en profitons pour vous rappeler que **le mercredi après midi 11 juin sera aussi travaillé**, avec les horaires d'un **lundi après midi** ;

Nous vous remercions de tenir compte de ces informations.

L'équipe de direction



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.